



Madame la Directrice Générale

Depuis de nombreuses années, nos représentants politiques clament leur amour du service public et l'implication des fonctionnaires mais mettent en œuvre leur détestation du service public et des fonctionnaires.

À coup de suppression d'emplois, de réorganisation des services, de liquidation des moyens d'agir, l'État managérial gère la France comme une start-up avec ses indicateurs, qui expérimente, performe sur les biens de la collectivité et n'a de cesse d'être inventif pour faire disparaître les agents de la Fonction Publique. L'objectif est la mise à mal de notre modèle social.

Dans cette optique, l'État s'avère incapable d'apprécier la fonction publique comme un secteur qui génère des bénéfices pour la collectivité, pour ne plus la percevoir qu'en termes de coûts.

Or, les fonctionnaires participent à la création des richesses nationales.

Alors que le débat politique affirme que le poids des fonctionnaires est trop lourd et qu'il faut en diminuer le nombre, plusieurs analyses de chercheurs de l'INSEE démontrent que les *administrations publiques « produisent par elles-mêmes » près d'un cinquième de la valeur ajoutée nationale.*

Cette recherche de l'efficacité, c'est-à-dire faire plus avec moins de moyen, faire du chiffre est l'alpha et l'oméga de la DGFIP. Mais la recherche de la rentabilité qui est l'objectif principal d'une entreprise privée à la recherche de la rentabilité est inadmissible dans un service public.

Ce sont les gouvernements successifs qui sont responsables du déficit public colossal que nous connaissons et non les fonctionnaires.

Les exonérations de cotisations sociales, prises sur le budget de l'État, ont explosé ces dernières années. Les fortunes se concentrent de plus en plus, mais on ne les taxe pas. Les inégalités de plus en plus criantes, mais pas de justice sociale ! Et le fonctionnaire doit payer !

Les discussions budgétaires, qui vont mettre encore plus à mal le service public et les agents, sont loin de nous rassurer !

La loi de transformation de la fonction publique de 2019 a fait sauter le statut des fonctionnaires.

Pour rappel, le statut est né d'une volonté de donner des garanties contre l'arbitraire avec des obligations garantissant à la fois l'indépendance des fonctionnaires et la bonne marche des services publics. Des droits, tel que l'avancement à l'ancienneté, protègent les fonctionnaires de l'arbitraire hiérarchique et politique. Les concours d'accès aux emplois administratifs étaient une réponse au népotisme.

Avec la casse de l'hôpital public, les déserts médicaux, l'épuisement professionnel des soignants, la mise à mal de l'école, les gouvernements successifs s'en sont pris durement à la DGFIP.

Les suppressions d'emplois, les réorganisations et restructurations incessantes sont mortifères pour nos conditions de travail, l'exercice de nos missions, pour la santé des agents.

Les agents endurent une augmentation perpétuelle de leur charge de travail due aux incessantes et massives suppressions d'emplois enregistrées chaque année.

Le mal-être au travail des agents de la DGFIP augmente continuellement. Le DUERP confirme cette évolution. Les rapports des médecins de préventions et du psychologue mettent à jour les situations de souffrance au travail, le surmenage, les injustices, le harcèlement de la hiérarchie.

Par ailleurs, vous vous félicitez de l'augmentation accordée aux agents de la DGFIP en début d'année 2024. Il s'agit tout simplement d'une aumône.

A quoi servent les encouragements et les remerciements alors qu'il n'y a aucune reconnaissance à la clé, que l'on se sert toujours plus la ceinture, que l'on perd toujours plus, chaque année, en pouvoir d'achat.

Alors que les organisations nationales de la DGFIP ont signé un accord en 2023 pour 6 points d'indice au 1^{er} janvier 2024 et 4 points au 1^{er} janvier 2025, qu'en est-il de l'attribution des 4 points en 2025 ?

Et la suppression de la GIPA en 2024 est une claque aux agents qui devaient la percevoir, un mépris supplémentaire affiché envers ceux qui maintiennent le bon fonctionnement des services publics. !

Mme La Directrice Générale, vous refusez tout pont naturel en 2025 qui compte pourtant 5 ponts potentiels. Les administrations ne peuvent prétendre qu'à trois ponts naturels maximum par an selon les dispositions réglementaires.

Mais avec vous ce n'est pas deux, pas un pont mais zéro !

Ces ponts dont vous auriez pu vous saisir en les accordant en forme de reconnaissance. Au contraire, vous demandez toujours plus au mépris des conditions dans lesquelles les agents devront assurer la réception des contribuables ces jours-là. Et qui va assurer la garde des enfants alors que les écoles seront fermées ?

Les agents des Finances Publiques n'ont pas à être les boucs émissaires d'une politique qui a fermé près de 60 % des structures en 4 ans, qui a supprimé 30 % des emplois en 20 ans, qui a fermé les accueils au public, qui a fait disparaître nos implantations sur le territoire. Fi des besoins des usagers et de l'exercice de nos missions !

Et vous parlez de l'image de la DGFIP, du service rendu au public. Quel paradoxe alors que l'État réduit le nombre de jours d'accueil, transfère sur les usagers les charges administratives qui incombent aux agents des finances publiques par la dématérialisation pour pallier la baisse des effectifs.

Et que dire du dialogue social dont vous faites l'éloge alors que vous n'accordez que 30 minutes pour l'ensemble des 4 organisations syndicales de notre DDFiP. Quel dédain !

Nous, section CGT Finances Publiques de l'Essonne, demandons de la reconnaissance, des moyens humains, du pouvoir d'achat avec l'indexation du point d'indice sur l'inflation, la revalorisation de 30 % de nos traitements correspondant à la perte de notre pouvoir d'achat depuis 2000, l'augmentation de 40 points d'ACF, l'arrêt de la liquidation de la DGFIP !